

**La création des deux divisions parachutistes en 1956 s'inscrit dans la réorganisation des troupes aéroportées françaises consécutive à la guerre d'Indochine. Héritières des unités aéroportées de la Seconde Guerre mondiale puis des bataillons de parachutistes engagés en Indochine, ces formations sont regroupées en deux divisions destinées aux interventions rapides : la 10<sup>e</sup> et la 25<sup>e</sup> division parachutiste, créées en 1956 durant le conflit algérien.**

La 25<sup>e</sup> DP descend directement de la 25<sup>e</sup> division aéroportée, formée en 1946. Regroupée à l'origine dans le sud-ouest de la France, avec son poste de commandement implanté à Bayonne, cette division fut transférée en Algérie en avril 1946 en tant que « *troupe de souveraineté* ». Son commandement s'établit d'abord à Alger, puis à Philippeville, dans le Constantinois. Cette implantation orientale détermine durablement la zone d'action de la grande unité qui lui succède.

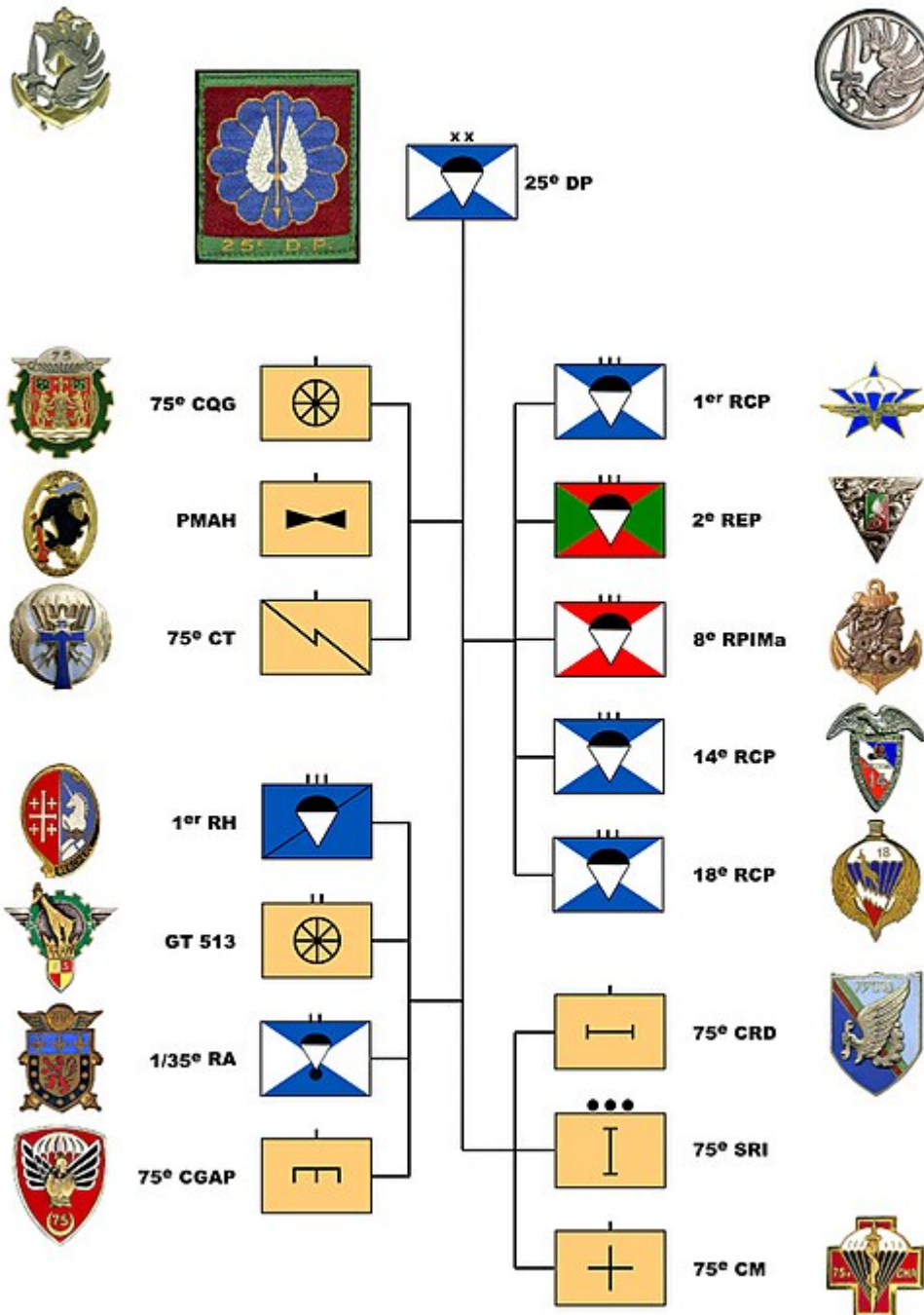
Au moment où sont mises sur pied les deux divisions parachutistes, l'armée française est engagée depuis la fin de 1954 contre le Front de libération nationale (FLN) et sa branche armée, l'Armée de libération nationale (ALN). Les unités parachutistes, mobiles et aguerries, sont employées comme réserve générale, c'est-à-dire comme forces d'intervention pouvant être projetées sur l'ensemble du territoire, par opposition aux troupes de secteur affectées au quadrillage.

## **La création du 1er juin 1956**

Le 1er juin 1956, la 25<sup>e</sup> division parachutiste est créée dans la 5<sup>e</sup> région militaire, à Philippeville. Elle est constituée à partir de deux ensembles préexistants : la 25<sup>e</sup> division d'infanterie aéroportée (25<sup>e</sup> DIAP) et la brigade de parachutistes coloniaux (BPC). La 10<sup>e</sup> division parachutiste, sa division sœur, est créée quelques semaines plus tard, le 1<sup>er</sup> juillet 1956, à partir des unités du groupement parachutiste d'intervention (GPI).

Une répartition de fait s'établit entre les deux divisions. La 10<sup>e</sup> DP, commandée par le général Massu, opère principalement dans l'Algérois et se trouve associée à des épisodes médiatisés du conflit, dont la bataille d'Alger en 1957, ainsi qu'à l'expédition de Suez à l'automne 1956. La 25<sup>e</sup> DP, implantée plus à l'est, intervient pour l'essentiel dans le Constantinois et le long des frontières orientales du pays.

## **Organisation et composition**



À sa création, la division comprend cinq régiments d'infanterie parachutiste, deux régiments de cavalerie parachutiste et une unité d'artillerie parachutiste, complétés par des éléments organiques et de soutien.

Les régiments d'infanterie parachutiste qui se succèdent dans la division comptent le 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs parachutistes (1<sup>er</sup> RCP), le 2<sup>e</sup> régiment étranger de parachutistes (2<sup>e</sup>

REP), le 8<sup>e</sup> régiment de parachutistes coloniaux (8<sup>e</sup> RPC), le 9<sup>e</sup> régiment de chasseurs parachutistes (9<sup>e</sup> RCP), le **14<sup>e</sup> régiment de chasseurs parachutistes (14<sup>e</sup> RCP)** et le 18<sup>e</sup> régiment de chasseurs parachutistes (18<sup>e</sup> RCP). La division réunit ainsi des unités d'origines diverses : métropolitaines, coloniales et de la Légion étrangère.

Les éléments organiques et de soutien, identifiés par le numéro 75, comprennent notamment la 75<sup>e</sup> compagnie de quartier général (75<sup>e</sup> CQG), la 75<sup>e</sup> compagnie de transmissions (75<sup>e</sup> CT), un peloton de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT) rattaché au groupe de transport 513 (GT 513), la 75<sup>e</sup> compagnie de génie aéroporté (75<sup>e</sup> CGAP), la 75<sup>e</sup> compagnie de réparation divisionnaire (75<sup>e</sup> CRD) et la 75<sup>e</sup> compagnie médicale (75<sup>e</sup> CM).

La composition de la division évolue au fil du temps, plusieurs régiments permutant entre les deux divisions parachutistes :

- Le 1<sup>er</sup> juillet 1957, le 13<sup>e</sup> régiment de dragons parachutistes (13<sup>e</sup> RDP) est rattaché à la 10<sup>e</sup> DP.
- Le 1<sup>er</sup> décembre 1958, les régiments de parachutistes coloniaux (RPC) changent d'appellation pour devenir des régiments parachutistes d'infanterie de marine (RPIMa), tout en conservant leur numéro d'ordre ; le 8<sup>e</sup> RPC devient ainsi 8<sup>e</sup> RPIMa.
- Le 1<sup>er</sup> avril 1960, le 9<sup>e</sup> RCP quitte la 25<sup>e</sup> division et permute avec le 1<sup>er</sup> RCP, qui appartenait jusqu'alors à la 10<sup>e</sup> DP.

## Le commandement

Quatre officiers généraux se succèdent à la tête de la division pendant ses cinq années d'existence :

- **1956** : général Jean Gilles, qui en assure brièvement le commandement initial.
- **1956-1958** : général Henri Sauvagnac. Pionnier du parachutisme militaire français, titulaire en 1938 du premier brevet de parachutisme militaire et ancien commandant des troupes aéroportées en Indochine, il dirige la division pendant la période de la bataille des frontières.
- **1958-1960** : général Pierre Ducournau.
- **1960-1961** : général Autrand, qui commande l'unité jusqu'à sa dissolution.

## L'emploi opérationnel

De janvier à mai 1958, deux des régiments d'infanterie de la division, le 8<sup>e</sup> RPC et le 14<sup>e</sup> RCP, participent à la bataille des frontières. Cette opération vise à enrayer l'aide apportée à l'ALN par la Tunisie, qui vient d'accéder à son indépendance et sert de base arrière aux combattants nationalistes.

Le général Raoul Salan, commandant supérieur en Algérie, confie les régiments parachutistes engagés au général Paul Vanuxem, qui commande la zone est-constantinoise (ZEC). Pendant cinq mois, ces unités interceptent les groupes de l'ALN qui parviennent à franchir le dispositif électrifié des lignes Morice et Challe, barrages destinés à fermer la frontière tunisienne. Selon les sources françaises, les pertes infligées à l'ALN au cours de ces combats sont estimées à 3

320 hommes, tandis que 2 240 armes sont récupérées.



## Le plan Challe (1959-1961)

À partir de février 1959, le général Maurice Challe, nommé commandant en chef en Algérie en décembre 1958, lance une série d'offensives de grande ampleur connue sous le nom de plan Challe. La stratégie consiste à traiter successivement de vastes zones avec d'importants moyens, d'ouest en est, afin de réduire les maquis de l'ALN, d'occuper durablement leurs positions et de démanteler l'organisation politico-administrative du FLN.

Ces opérations, qui se succèdent d'Oranie en Kabylie puis vers le Constantinois et les Aurès jusqu'au début de 1961, mobilisent les divisions parachutistes au titre de la réserve générale. La 25<sup>e</sup> DP, implantée dans l'est du pays, prend part aux opérations menées dans le Constantinois. Le bilan officiel d'ensemble du plan Challe fait état de 26 000 combattants de l'ALN tués, 10 800 prisonniers et 20 800 armes récupérées ; ces opérations ont réduit de moitié le potentiel militaire des wilayas. Conduites avec des moyens considérables et l'appui de l'aviation, elles ont également donné lieu à de graves exactions documentées par les historiens.

## Le putsch d'avril 1961

Le 21 avril 1961, les généraux Maurice Challe, Raoul Salan, André Zeller et Edmond Jouhaud prennent le contrôle d'Algier pour s'opposer à la politique algérienne du général de Gaulle. Cette tentative de coup d'État, appelée putsch des généraux ou putsch d'Algier, échoue en

quelques jours.

L'armée française en Algérie compte alors plus de 477 000 hommes, répartis entre réserves générales et troupes de secteur. Aucune unité de secteur ne se joint au putsch ; l'engagement vient pour l'essentiel d'une partie des réserves générales. À la 25<sup>e</sup> division parachutiste, plusieurs régiments se rangent aux côtés des putschistes. Selon les sources, leur nombre varie de trois à cinq ; figurent notamment parmi eux le 14<sup>e</sup> RCP, le 18<sup>e</sup> RCP et le 2<sup>e</sup> REP, auxquels certains comptes rendus ajoutent le 1<sup>er</sup> RCP et le 8<sup>e</sup> RCP. À la 10<sup>e</sup> division parachutiste, l'engagement est plus limité, le 1<sup>er</sup> REP en constituant la principale unité impliquée.

## La dissolution du 30 avril 1961

À l'issue du putsch, le pouvoir engage une réorganisation et une épuration des unités compromises. Les trois divisions de la réserve générale en Algérie, la 10<sup>e</sup> DP, la 25<sup>e</sup> DP et la 11<sup>e</sup> division d'infanterie (11<sup>e</sup> DI), sont dissoutes. La dissolution de la 25<sup>e</sup> division parachutiste prend effet le 30 avril 1961.

Le 1<sup>er</sup> mai 1961, ces unités donnent naissance à la 11<sup>e</sup> division légère d'intervention (11<sup>e</sup> DLI) ainsi qu'à trois brigades de réserve générale, une par corps d'armée d'Algérie, formations mixtes associant parachutistes et troupes d'infanterie. Plusieurs régiments considérés comme ayant constitué le fer de lance du putsch sont par ailleurs dissous, parmi lesquels le 1<sup>er</sup> REP, le 14<sup>e</sup> RCP et le 18<sup>e</sup> RCP.

La 11<sup>e</sup> DLI constitue le point de départ d'une lignée qui se poursuit après la guerre d'Algérie : elle devient la 11<sup>e</sup> division d'intervention en 1963, la 11<sup>e</sup> division parachutiste (11<sup>e</sup> DP) en 1971, puis la 11<sup>e</sup> brigade parachutiste (11<sup>e</sup> BP) en 1999, unité encore active aujourd'hui. À ce titre, la 25<sup>e</sup> division parachutiste compte parmi les filiations de l'actuelle 11<sup>e</sup> brigade parachutiste.

## Symboles et traditions

L'insigne de la division se présente sous la forme d'un rectangle à fond amarante bordé de vert (couleurs des bérets portés par ses unités) comportant dans sa partie basse la mention « 25e D.P ». Au centre figure une coupole de parachute bleu ciel déployée, ornée des ailes blanches et de la lance d'or de saint Michel, patron des parachutistes. En tant que division, l'unité ne dispose pas de drapeau, celui-ci étant l'attribut des régiments.

La fête traditionnelle est celle de la Saint-Michel, le 29 septembre. La division dispose d'une marche, la « Marche de la 25e division parachutiste », dont les paroles sont attribuées à l'adjudant Fabien Moris et la musique au capitaine Adrien Dalenne, chef de musique de la division.

<https://theatrum-belli.com/wp-content/uploads/2025/06/MARCHE-DE-LA-25e-DIVISION-PARACHUTISTE.mp3>

